

Mardi 18 septembre 2018

7

Monsieur et Madame ABENDAWAN -
Domaine de Bellevue - Vega.

Le nouveau projet de construction des Nouveaux Constructeurs est une catastrophe pour le Domaine et ses habitants pour les raisons suivantes

- La sécurité ne serait plus assurée compte tenu des risques majeurs : inondations, glissements de terrain, infiltrations dus à la mauvaise stabilité de terrain,
- Gros risques pour l'environnement. La "démotivation" du Domaine bafouerait tous les règles d'environnement prévues par la municipalité.
- La sécurité des habitants serait mise en danger - route d'accès (Bd de Bellevue) en très mauvais état ne supporterait pas le poids des camions et devrait encore plus dangereuse pour les gens qui y circulent.

L'accès est impossible de la par la configuration du terrain et l'absence d'entrée au Domaine.

- Enfin, confier de nouveaux travaux à des gens qui ont déjà engendré beaucoup de malheurs serait une erreur.

La vie dans le Domaine deviendrait insupportable infrastructure insuffisante pour le nombre d'habitants routes - parkings - espaces détente.

Voilà pourquoi nous vous demandons respectueusement, Monsieur le Commissaire de donner un avis défavorable à ce projet.

8. / Mardi 18 septembre 2018

à M. et Mme MAZERY
Domaine de Bellevue

à l'attention de Monsieur l'enquêteur
Réponse à l'enquête

Nous vous remercions pour la présence, et le désaccord pour les travaux

proposés. Depuis que nous sommes propriétaires (plus de 10 ans), nous avons pu constater les multiples imperfections de constructions dans sur ce terrain et nous avons subi de nombreux dommages.

Les actuelles infrastructures sont déjà non conformes et en mauvais état. Les parkings et stationnements sont déjà inexistantes par rapport au nombre de logements.

- Espaces de loisir trop petits pour le nombre d'utilisateurs
- Collecteurs d'eaux trop petits et encastrés en amont et aval
- L'alimentation en eau potable est insuffisante
- Séparation à 2 km du centre ville sans transport ni transport public
- Pt de Bellevue est très mauvais état qui ne supporte pas le poids des camions pour leur passage lié à toute nouvelle construction.
- Rabatage des arbres pour construire sur bétonnage polluant contre les ~~travaux~~ règles d'environnementales empêchant les accès de secours
- Aucune étude d'impact ni pour et actuellement de mesures de dangers de nouvelles constructions si elles devaient se faire.
- Aucun article PLU et probatoire à BELLEVUE direct de la forte érosion des torrents d'eau à BELLEVUE à plusieurs endroits en cas de fortes pluies et de l'instabilité du terrain.
- Toute cette construction prait de la forte les décisions auront à prendre la responsabilité des futurs dégâts irréversibles sur ce site sur les personnes et les biens et plaiche en charge d'ensemble des dégâts en totalité.
- En conséquence, nous refusons ce PLU au Niveau du Domaine de Be.

September 18, 2018

To the M LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

Allow me as a foreigner (from Denmark) to express myself in English.

I have been the owner of an apartment in Domaine de Bellevue since 2006.

The plans to expand the apartment space 6500 m² are illadvised and should be rejected, primarily for two reasons:

Firstly, the terrain in our domaine cannot absorb the water when there are heavy ra

10

This has been experienced already causing flooding of garages, cellars and roads. To build more would aggravate this problem and could cause big and expensive problems.

Secondly, the Boulevard Bellevue is a narrow road and already dangerous sometimes. The road is unsuited to carry more cars and motorcycles.

I hope that you shall decide not to move forward with the plans.

Respectfully,

Ole Bøtcher-Kansen

Noga A 22, Domaine de Bellevue
340 Corniche des Sentabines

- Mail de Mme Chantal GAUTIER, Domaine de Bellevue
- Mail de Mme et Mr MORELLO, Domaine de Bellevue
- Courrier de Messieurs MUNIER, "Les Cigales" avenue de la Mer

10/17 Mardi 18 septembre 2018.

A l'attention de Monsieur Le Commissaire enquêteur,
De Madame et Monsieur Bernard CRÉTEUR Domaine de BelleVue

Nous remercions notre Maire de pouvoir participer à l'enquête publique relative au projet de révision no 1 du PLU et pour l'attention que vous porterez à notre démarche.

Nous connaissons les intentions des Nouveaux Constructeurs d'édifier sur le Domaine de BelleVue une centaine de logements, alors que notre Maire s'y est toujours opposé, compte-tenu de risques déjà encourus, des antécédents et des nombreuses malloges qui ont déclenché près de 500 dommages ouvrages et procédures judiciaires.

Malheureusement, il a été délaissé de ses pouvoirs par le Préfet qui souhaite par ce programme insérer un pourcentage élevé de logement sociaux.

Nous souhaitons porter à votre connaissance les risques graves d'une telle situation, concernant bien les contraintes du Domaine pour y vivre depuis 1996.

Ci-après quelques faits marquants.

- o Affaissement de terrain et éboulement sur notre unité d'habitation, nécessités de mettre en place de "gabions" (largeur 20m hauteur 11m), de murs de consolidation, de flottage béton et du grillage sur la plupart de talus, coût total sur 10ans pour 32 appartements 250.000€.
- o Nous avons subi, toujours en ORION, trois inondations dans nos garages et appartements. En vuie, par le bétonnage excessif, se transformant en torrent d'eau et de boue à la moindre forte pluie, les canalisations d'eau pluviale sont sous dimensionnées pour absorber les quantités d'eau comme le démontrent les études d'hydrogéologie réalisées par des sociétés spécialisées.
- o Nous avons déjà connu et subi pendant plusieurs années, les nuisances des programmes précédents : bruit, camions, déchets polluants, stationnement anarchiques etc...
- o L'état du boulevard de BelleVue, par sa préoccupante dégradation, ne supportera pas le passage de gros fourgons. Nous craignons de

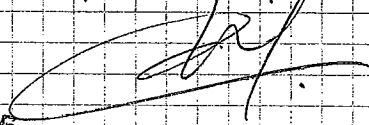
11
nouveaux affastements, comme le confirment les éboulements réguliers,
de pierres qui nous mettent en danger lors de nos déplacements

- le bassin de rétention, dont le travaux d'agrandissement sont arrêtés depuis 5 ans, a pour conséquence lors de crues, pluviométrique totale et systématique des garages de l'immeuble La Croix du Sud et de l'Avenue Janvier Passéro. Hyacinthe à l'avenir de nouvelles victimes, n'oublions pas les huit morts par notre commune lors de la crue de 2015 qui fait aujourd'hui référence et que semble ignorer le promoteur. Qui sera responsable?
- Nous sommes actuellement en déficit de stationnement, nous ne préférons pas imaginer l'apport conséquent de résidents.
- Notre piscine sans dimensionnée et limitée en surface ne permettra pas l'accueil de nouveaux vacanciers, c'est démontré, c'est la législation plutôt la réglementation, c'est un fait.

Tout ceci représente une atteinte à la sécurité des personnes et à notre environnement, en pleine contradiction avec le objectif de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Nous sommes soucieux et inquiets, vides pour l'avenir, de ce qui précède et de l'évolution des données climatiques, nous ne voulons plus de construction sur le Domaine de Bellevue, déjà largement affecté par le bétonnage, conséquence d'un réel danger.

Huguette et Bernard CLEMENT
Domaine de Bellevue ORIGNY
430 Corniche de l'Promenade
06210 MANDELIEU LA NAPOLÉ



Monsieur Michel ARNAZ
176, Corniche des Hautolines
06210 MANDELIEU

Nous assignerons en justice l'autorité qui aura délivré l'autorisation de construire l'unité 3.4.14 malgré les réserves que nous avons formulées tout au long de

9. dangerosité du chantier (faire circuler des camions de gros tonnage sur le boulevard de Bellevue déjà en très mauvais état et dangereux à la circulation) qui font l'aggravation des risques d'inondation des bâtiments de la croix du sud et du boulevard pour les PASSEROS (cf la crue d'octobre 2015) Sans oublier l'instabilité des sols qui se traduit par de fréquents éboulements mettant en danger les biens et les personnes.

Martine ARNAL Mandelieu

Les Nouveaux Constructeurs ont été particulièrement défaillants dans la réalisation des Unités du domaine de Bellevue.

Certains copropriétaires ont dû faire intervenir les Médias locaux (CFR3, Nice Matin) pour obtenir réparations des préjudices qu'ils ont subis.

Les copropriétaires du domaine de Bellevue ont eu à gérer plus de 500 déclarations en dommages ouvrages tant sur les parties privatives que collectives. Nous tenons à vous alarmer sur le fait de construire une unité 3.11.114 sur un terrain très instable (instabilités démontrées par les éboulements des vallons et sur le boulevard de Bellevue) fait courir un risque sur les biens et les personnes que nous ne saurions accepter.